

Covid-19 : COMMUNIQUÉ SUITE A L'INTERVENTION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Mis en ligne le 13 mars 2020

Maintien des élections

Le Président de la République a annoncé, jeudi 12 mars, que les élections municipales et métropolitaines étaient maintenues. Les bureaux de vote à Oullins seront ouverts de 8h à 19h.

Les services de la Ville se mobilisent afin que les 16 900 personnes inscrites sur les listes électorales à Oullins puissent se rendre dans les bureaux de vote dans des conditions logistiques et sanitaires optimales sans craindre pour leur santé.

Ainsi nous rappelons les mesures prises, depuis déjà plusieurs jours, par la Ville :

- Mise à disposition de gel hydro-alcoolique et/ou accès aux toilettes (savon et papier jetable) dans les bureaux de vote.
- Pour éviter une trop grande promiscuité lors des opérations de vote, des distances de précaution seront matérialisées. Le nombre de personnes présentes en instantané dans les bureaux de vote pourra être limité.
- Installation des isolements, quand cela est possible, face à un mur de manière à ce que les électeurs ne soient pas dans l'obligation de tirer les rideaux tout en garantissant le secret du vote.
- Désinfection régulière des surfaces en contact avec les électeurs.
- Les pièces d'identité présentées par les électeurs seront contrôlées visuellement quand cela est possible.
- **Il est recommandé de venir avec votre propre stylo (ENCRE NOIRE INDÉLÉBILE UNIQUEMENT pour le 1^{er} tour).** En aucun cas une tierce personne ne pourra signer pour vous.
- De même, les électeurs peuvent venir avec les bulletins de vote reçus à domicile.
- Il est recommandé, quand cela est possible, de venir en dehors des pics d'affluence, donc venir en milieu de matinée et début d'après-midi.
- Si vous portez un masque, il pourra vous être demandé de l'enlever momentanément pour contrôler votre identité.

Les services de la Ville concentrent leurs efforts pour la bonne tenue des élections.

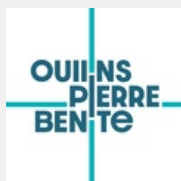
Fermeture des crèches et écoles

La décision a été prise, par le Chef de l'État, de fermer les crèches et écoles à partir de lundi 16 mars pour une durée indéterminée.

La restauration scolaire et les accueils périscolaires du matin et du soir, seront en conséquence suspendus. Les repas précommandés ne seront pas facturés.

La Ville a d'ores et déjà fait part au Préfet de Région du fait qu'elle se mettait à la disposition des services de l'Etat pour organiser l'accueil des enfants du personnel médical ou d'urgence qui en aurait besoin.

La Ville assumera sa part dans le combat mené contre le coronavirus Covid-19, et vous remercie pour votre compréhension.



VILLE D'OULLINS-PIERRE-BENITE

HÔTEL DE VILLE
PLACE ROGER SALENGRO - BP 87
69923 OULLINS CEDEX
04 72 39 73 13

MAIRIE DÉLEGUÉE DE PIERRE-BENITE :
HÔTEL DE VILLE
PLACE JEAN JAURÈS
69 310 PIERRE-BÉNITE
04 78 86 62 62

► **HORAIRES** ([HTTP://OULLINS.FR/VIE-MUNICIPALE/SERVICES-MUNICIPAUX-243/HOTEL-DE-VILLE-4115.HTML?](http://OULLINS.FR/VIE-MUNICIPALE/SERVICES-MUNICIPAUX-243/HOTEL-DE-VILLE-4115.HTML?))

@ **CONTACTEZ-NOUS**